

RÉPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ÉQUIPEMENT

UNITÉ NATIONALE DE COORDINATION (UNC)

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°00/2019/UNC-PAAR

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale (PAAR)

SERVICES DE CONSULTANT RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU POUR L'ÉTUDES DE DEFINITION D'UN SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT DES ROUTES RURALES DANS LES REGIONS DE KAYES, SEGOU, MOPTI, TOMBOUCTOU, GAO, KIDAL, MENAKA ET TAUDENI DANS LE CADRE DU PROJET D'AMELIORATION DE L'ACCESSIBILITE RURALE (PAAR).

No de Prêt/Crédit/Don : **N° V0330**

No. Plan de Passation des marchés **du 01/02/2019 au 31/12/2019**

Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le coût du Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale (PAAR). Il a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat **relatif au service de consultant pour l'étude de définition d'un schéma directeur d'aménagement des routes rurales dans les régions de Kayes, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka et Taoudéni dans le cadre du PAAR.**

L'objectif global est de définir un schéma directeur d'aménagement des routes rurales dans les régions concernées en vue de doter les pouvoirs publics d'un outil de planification et de gestion qui exclut l'arbitraire, intègre les principes de durabilité et d'équité et qui répond à la fois aux besoins des populations et des usagers dans le respect des équilibres de développement tout en améliorant l'environnement et le cadre de vie des populations.

Il s'agit entre autre de :

- déterminer la classification fonctionnelle (dorsale, accès, etc.), les caractéristiques techniques (point de départ, point d'arrivée, linéaire kilométrique, largeur, nombre et état physique des ouvrages d'art et assainissement, type de terrain traversé, etc.) et l'état de dégradation (vitesse moyenne possible, nombre et nature des points d'interruption (bourbiers, rivières, ravins etc.), nombre annuel de jours de coupure, etc.) ;
- estimer le coût total du traitement des points d'interruptions en estimant le nombre/les dimensions et les couts des nouveaux dalots et de radiers ou bien à réparer nécessaires pour rendre la piste praticables ;

- visiter des routes par le consultant, collecte des données, et production du rapport provisoire ;
- lister les localités traversées et estimer le nombre d'habitants (avec une distinction homme/femme) desservis dans un rayon de 2 km autour de la piste (recensement INSAT pour estimer le nombre d'habitants) ainsi que leur niveau de pauvreté ;
- collecter les données relatives aux productions et potentialités agricoles, dénombre et localiser les services sociaux de base (écoles, centres de santé, mairie de la commune, etc.) et les foires hebdomadaires agricoles desservies par la piste ;
- collecter les données relatives à la situation sécuritaire de la zone ;
- proposer un plan de sécurisation des travaux ;
- proposer des solutions pour réaliser les travaux en sécurité ;
- appliquer la méthodologie et les critères joints en annexe qui font partie intégrante des termes de référence. Le consultant pourra toutefois proposer des améliorations à la méthodologie et aux critères en annexe s'il l'estime nécessaire.

L'Unité Nationale de Coordination invite les consultants (bureaux) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les bureaux intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- ✓ avoir au moins cinq (5) ans d'expérience générale dans le domaine de l'étude;
- ✓ avoir au moins trois (3) d'expérience spécifique dans le domaine de l'étude de définition d'un schéma directeur d'aménagement des routes rurales ;
- ✓ Fournir les preuves de ses capacités techniques et managériales: (Organisation administratif et technique de la firme, capacités techniques et matériels);
- ✓ Fournir les preuves de la réalisation de missions similaires (étude de définition d'un schéma directeur d'aménagement des routes rurales, **dont au moins un (1) dans la zone UEMOA**).

A ce titre, le consultant (bureau) devra présenter une brève description des prestations similaires et fournir les pièces à conviction (PV de réception, attestation de service fait ou bonne fin d'exécution ; les pages de garde et pages de signature de contrats liés aux attestations fournies.

Une short-liste des meilleurs candidats sera établie conformément aux règlements de passation des marchés de l'IDA pour la suite de la procédure.

LIEU D'EXECUTION

L'étude sera réalisée dans les régions de Kayes, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka et Taoudéni.

DUREE DE LA CONSULTATION

La durée de la consultation est de douze (12) mois calendaires.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.14 des « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale » de juillet 2016, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

La sélection se fera suivant la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 16 heures:
UNC, sise à Médina-Coura Rue 47, Porte 212, Tél.: 20.21.57.25 & 20.21.40.33, Fax : 20.21.92.30; E-mail : tykone5@yahoo.fr ou dmariko@pstmali.org, Bamako, République du Mali.

Les dossiers de manifestation d'intérêt écrite doivent être déposés à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, ou par courrier électronique au plus tard le **22/05/2019 avant 16 heures.**

Unité Nationale de Coordination (UNC)
A l'attention de Monsieur le Coordinateur
Rue 47, Porte 212 Médina –Coura Bamako
Tél: +223 20 21 57 25
Fax: +223 20 21 92 30
E-mail: tykone5@yahoo.fr ou dmariko@pstmali.org

Bamako le 09 mai 2019

Le Coordinateur